

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal
de la Commune de LOURNAND du 24 mars 2024
(Convocation du 19 mars 2024)

Présents : GILLET Michel, DUPLESSIS Jacques, PAILLART Julien, ABITBOL Hector, DUMONTOY Marjorie, TRAMARD Camille, MAURIN Florent, Laëtitia CHOCAT-PAYET.

Absents : LEGER Cyrille (pouvoir à MAURIN Florent).

Secrétaire de séance : PAILLART Julien.

La séance est ouverte à 10 heures 00

1) Approbation du compte rendu de la séance du 7 mars 2024

Michel Gillet précise à l'ensemble du conseil qu'il convient de reporter ce point.

2) Élection du Maire

Michel GILLET, doyen du Conseil, demande s'il y a une ou des candidature(s) à la fonction de Maire. Marjorie DUMONTOY se déclare candidate.

Il est procédé au vote à bulletins secrets, d'où il résulte que Marjorie DUMONTOY est élue Maire ayant obtenu 11 voix et proclamée Maire au premier tour du scrutin et immédiatement installée dans ses fonctions.

Le Maire prend la direction de la réunion et propose qu'il soit procédé à la nomination de trois adjoints. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les adjoints acceptent de s'engager auprès du maire, et d'avoir une responsabilité déléguée. En outre, le premier adjoint à la mission d'être le suppléant du maire au sein de la communauté de communes du Clunisois.

3) Élection des adjoints

Le Maire demande s'il y a une candidature pour le poste de premier adjoint. Camille TRAMARD se déclare candidat. Il est procédé au vote, Camille TRAMARD est nommé premier adjoint ayant obtenu 11 voix sur 11.

Le Maire demande s'il y a une candidature pour le poste de deuxième adjoint. Jacques DUPLESSIS se déclare candidat. Il est procédé au vote, Jacques DUPLESSIS est nommé deuxième adjoint ayant obtenu 11 voix sur 11.

Le Maire demande s'il y a une candidature pour le poste de troisième adjoint. PAILLART Julien se déclare candidat. Il est procédé au vote et PAILLART Julien est nommé troisième adjoint ayant obtenu 11 voix sur 11.

Question est posée à Camille TRAMARD quant à ses disponibilités en tant que 1^{er} adjoint. Il précise qu'il se rendra disponible les jours de permanence de mairie ainsi que pour les réunions extérieures si besoin.

4) Questions diverses.

Prochains conseils municipaux les 4 et 10 avril 2024.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.